



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28/11/2017,

LA STRATEGIE NATIONALE DE SANTE DOIT SE CONSTRUIRE EN REPONSE A L'EPIDEMIE DE MALADIES CHRONIQUES

Le Ministère de la Santé soumet à la consultation publique, d'ici le 25 novembre, la Stratégie Nationale de Santé (SNS). S'agissant d'un document censé guider la politique de santé pour la période 2018-2022, on s'attendrait à ce que soit fait en premier lieu le diagnostic de la situation sanitaire en France, en l'inscrivant dans le contexte des initiatives internationales et en prenant appui sur les données scientifiques validées les plus récentes. On en est loin.

Faire face à l'épidémie de maladies chroniques

L'Assemblée générale de l'ONU va de nouveau débattre en septembre 2018 de la réponse à apporter à la croissance des maladies chroniques dans le monde. Le phénomène avait été qualifié de « défi mondial d'ampleur épidémique » dans la déclaration finale signée par 184 pays dont la France en 2011. L'article 1 de la déclaration de septembre 2011 posait le diagnostic :

« Nous, chefs d'État et de gouvernement [...] reconnaissons que le fardeau et la menace que les maladies non transmissibles représentent à l'échelle mondiale constituent l'un des principaux défis pour le développement au XXI^e siècle [...] reconnaissons le rôle primordial des gouvernements et la responsabilité qui leur incombe de faire face au défi des maladies non transmissibles, et l'impérieuse nécessité pour tous les secteurs de la société d'agir et de s'investir pour susciter des réponses efficaces propres à assurer la prévention et la maîtrise de ces maladies ».

L'OMS Europe avait, dès le 11/09/2006, posé le diagnostic de l'épidémie de maladies chroniques et des objectifs pour y faire face autour de 4 points :

- 86% des décès et 77% de la charge de morbidité sont dus aux maladies non transmissibles en Europe : maladies cardio-vasculaires, cancer, problèmes de santé mentale, diabète sucré, maladies respiratoires chroniques et troubles musculo-squelettiques
- Il serait possible d'éviter : 80 % des maladies cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux et des cas de diabète de type 2, 40 % des cancers ...
- Mise en péril des systèmes d'assurance maladie
- Nécessité de mener une action globale pour freiner cette épidémie

RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE

47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL Tél : 01 80 89 58 37

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>

Le diagnostic posé par l'OMS n'est pas isolé. La littérature scientifique mondiale, comme le Global Burden of Disease publié par le Lancet, alimente régulièrement la réflexion sur l'épidémie mondiale, qui se traduit non seulement en termes de mortalité mais aussi en termes de morbidité. Les maladies non transmissibles sont devenues majoritaires passant, entre 1990 et 2010, de 43 % à 54 % des causes de morbidité.

La France n'échappe pas à l'épidémie.

Le meilleur indicateur est celui de la croissance des Affections de Longue Durée (ALD), passées de 3,7 millions de cas en 1994 à 10,2 millions en 2015. Une partie de la progression vient du recul de la mortalité, mais la progression est intrinsèque comme le montre la progression de l'incidence sur la période, passée, à indicateurs constants, de 546 000 cas à 1,4 million (+ 150%) alors que la population du Régime général progressait sur la période de 23 %, soit **une progression 6 fois plus rapide**. Ni le vieillissement, ni un meilleur dépistage ne permettent donc pas à eux-seuls d'expliquer l'ampleur de la progression.

Le mot épidémie est utilisé par l'OMS au niveau mondial comme européen pour décrire la croissance des maladies chroniques non transmissibles. Dans la SNS, le mot est utilisé pour le SIDA qui touche 6000 personnes mais pas pour le cancer qui en touche 60 fois plus.

Le rajeunissement des populations touchées par les maladies chroniques est un phénomène important qui n'apparaît pas dans le diagnostic. Quelques exemples : l'AVC chez les moins de 45 ans fait autant de victimes que le SIDA ; le cancer du sein a progressé de 65 % depuis 1980 chez les femmes de 30 à 39 ans. L'autisme touche aujourd'hui 1 % des enfants... Les malformations génitales, les allergies ont doublé en 20 ans. L'infertilité touche aujourd'hui un couple sur 5 et la baisse de la qualité du sperme a été de 30 % en 16 ans... Quelle va être l'évolution de ces pathologies dans ces jeunes générations ? **Rien de tout cela n'est évoqué !**

Pas un mot sur les maladies environnementales émergentes (hypersensibilité chimique, électrosensibilité, fatigue chronique, fibromyalgie ...) qui affectent pourtant plusieurs pourcents de la population.

Pas seulement un problème de comportement... l'environnement est en cause !

La question des inégalités est mise en avant par la SNS, mais peut-on combattre véritablement les inégalités sans en comprendre les causes environnementales ? Or la SNS met l'accent en priorité sur la promotion des comportements favorables à la santé. A l'exception de la pollution de l'air, la question des causes environnementales n'est évoquée à la marge que dans la catégorie des risques émergents. La Santé environnementale au sens large devrait faire l'objet d'un volet spécifique de la SNS : toxicité de l'alimentation, pollution générale chimique des milieux (sol, eau, air...), dégradation des conditions de travail et d'habitat, inégalités socio-économiques... La SNS n'apparaît pas en phase avec 2 engagements majeurs du Président de la République : la Santé environnementale, priorité du quinquennat et Interdiction des Perturbateurs endocriniens.

L'évolution des connaissances scientifiques au cours des 2 dernières décennies (perturbateurs endocriniens et, plus généralement, l'origine développementale de la santé et de la maladie ou DOHAD) est pourtant suffisamment confirmée aujourd'hui pour faire de la protection de la grossesse et de la petite enfance la base de la politique de santé publique au lieu de continuer de mettre le focus sur l'adulte en bonne santé. C'est ce que l'OMS développe dans le

RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE

47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL Tél : 01 80 89 58 37

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>

programme « 1000 jours pour la santé ».

Dans cet esprit, il apparaît nécessaire d'ajouter un volet traitant des conséquences sanitaires du réchauffement climatique dans le cadre plus global de penser la question ville-urbanisme-santé en réponse à l'épidémie de maladies chroniques. La pollution atmosphérique ne peut plus être traitée en tant que telle mais doit l'être dans un cadre plus général.

Quels objectifs de santé pour 2030 ?

L'OMS propose pour l'Assemblée générale de l'ONU un objectif de diminution de 30 % de la mortalité prématurée en 2030 pour les grandes maladies chroniques tout en indiquant que les pays développés peuvent se donner des objectifs plus contraignants. Aucune proposition de ce genre n'est faite dans la SNS à l'exception du SIDA, pour lequel l'éradication est évoquée pour 2030, conformément à l'objectif retenu par l'OMS. Pourquoi n'y a-t-il aucune perspective de même ordre évoquée pour les maladies chroniques (maladies cardio-vasculaires, cancers, maladies respiratoires, diabète) comme le demande l'OMS ?

Telle qu'elle est conçue, sur une vision dépassée de la santé publique, la SNS ne permettra pas de mobiliser la société française sur la réponse à l'épidémie de maladies chroniques. La France, qui a pris le leadership en Europe sur la question des Perturbateurs endocriniens, ne peut se rendre à la tribune de l'ONU à New York sans se doter d'un positionnement ambitieux et clairement défini pour répondre à l'enjeu de l'épidémie de maladies chroniques.

Le RES demande l'organisation d'un grand débat dans la société sur les objectifs proposés par l'OMS, débouchant sur l'organisation d'Etats Généraux de la Santé Environnementale et sur une loi de refondation des institutions de prévention permettant de s'attaquer aux causes environnementales de la crise sanitaire.

Contact presse : André Cicoella 06 35 57 16 82

RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE

47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL Tél : 01 80 89 58 37

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>